

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
30 mars 2020
Français
Original : anglais

**Assemblée générale
Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour
Mesures illégales prises par les autorités israéliennes
à Jérusalem-Est occupée ainsi que dans le reste
du Territoire palestinien occupé**

**Conseil de sécurité
Soixante-quinzième année**

Lettres identiques datées du 13 mars 2020, adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Alors que la situation sur le terrain continue malheureusement de se dégrader, je me vois contraint de vous écrire pour faire suite aux questions et préoccupations fondamentales soulevées dans les lettres que nous vous avons adressées récemment après que l'administration américaine eut annoncé son plan de règlement du conflit israélo-palestinien. Depuis, la situation en Palestine occupée, y compris à Jérusalem-Est, s'est sérieusement aggravée, car Israël, Puissance occupante, accélère ses projets illégaux d'annexion et de colonisation, et multiplie ses agressions et ses discours incendiaires contre le peuple palestinien. Cette situation a entraîné une montée des tensions et des violences récurrentes mettant en danger la vie des civils palestiniens, ainsi que la perte de davantage de terres palestiniennes au profit de cette occupation illégale.

Le mois dernier, après avoir annoncé toute une série de plans provocateurs et illégaux consistant à construire plus de 17 500 logements dans les colonies dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, en particulier dans les zones situées à l'intérieur et autour de Jérusalem-Est occupée et de Bethléem, Israël, le 27 février, a approuvé des plans pour 1 739 autres logements. La plupart de ces constructions sont prévues dans des colonies au fin fond de la Cisjordanie occupée. Il apparaît donc que pendant que la communauté internationale concentre son attention sur la mobilisation et la coopération contre la propagation de la maladie à coronavirus, Israël en profite pour accélérer son annexion de facto des terres palestiniennes, programmée depuis longtemps, violant de façon flagrante le droit international, démembrant encore plus notre territoire et ruinant toute perspective de solution des deux États sur la base des frontières d'avant 1967, et donc de paix.

En outre, le 9 mars, dans le cadre de leurs menaces constantes d'exécution de leur fameux projet d'occupation de la zone « E-1 », les responsables israéliens ont annoncé avec impudence la construction d'une nouvelle route de l'apartheid



« réservée exclusivement aux Palestiniens », près de la colonie illégale de « Maalé Adoumim ». Cette route serait reliée à celle qui existe déjà entre les villages palestiniens d'Anata et de Zaayem, que la Puissance occupante a construite en 2019, et empêcherait à terme les Palestiniens qui se trouvent dans la partie sud de la Cisjordanie de se rendre à Jéricho et dans la vallée du Jourdain à l'est. Dans le cadre de ce projet, de vastes étendues de terres palestiniennes seraient saisies, ce qui, bien entendu, faciliterait les plans de colonisation d'Israël dans la région. Ces mesures sont décidées au mépris absolu des appels que ne cesse de faire la communauté internationale pour y mettre fin et de ses mises en garde afin qu'elles ne soient pas appliquées, sous peine de porter gravement atteinte à la contiguïté territoriale de la Palestine.

Voici ce qu'a déclaré l'organisation non gouvernementale israélienne Peace Now face à cette mesure imprudente et illégale : « La route prévue permettrait à Israël de couper la Cisjordanie en deux, de construire dans la zone E-1 et d'ériger la barrière de Cisjordanie, mettant fin à la possibilité de créer un État palestinien viable. Les seules routes qu'Israël a pavées pour les Palestiniens au cours de ses 52 années de contrôle des Territoires l'ont été pour lui permettre de construire des colonies ou des barrières qui bloquent les routes palestiniennes qui existent déjà. Il n'y a aucune volonté ici d'améliorer le transport pour les Palestiniens, seulement d'étendre les colonies ».

Ces mesures sont une preuve supplémentaire de la volonté de la Puissance occupante de consolider son occupation et de faire obstacle à la viabilité physique de la solution des deux États. Cette volonté a été manifestée clairement à maintes reprises, notamment le 19 février, par le Ministre israélien Bezalel Smotrich, qui a déclaré, avec provocation, ce qui suit : « Comme vous le savez, nous sommes contre l'idée d'un État palestinien et nous lutterons de toutes nos forces contre sa création. Tout le monde sait qu'il n'y a pas de peuple palestinien, donc il ne peut y avoir d'État palestinien ; ni aujourd'hui, ni demain, ni dans le cadre de telle ou telle frontière, ni sous tel ou tel nom, ni sous un autre nom... ».

De même, le 27 février, son collègue Naftali Bennet a écrit ceci sur sa page Facebook : « Non à un État palestinien, quel qu'il soit, même "démilitarisé" ; mais oui à la construction et à l'imposition de la souveraineté ! » Le 3 mars, le Premier Ministre israélien a réitéré sa promesse d'annexer toutes les colonies israéliennes et la vallée du Jourdain, devant une foule de personnes qui soutenaient son programme de droite et qui l'ont acclamé, ce qui a encore renforcé les provocations et les comportements extrémistes. À ce propos, il convient de noter que, dans une enquête sur les jeunes Israéliens juifs âgés de 18 à 24 ans publiée par le quotidien israélien *Haaretz* le 1^{er} mars, il est indiqué que 40,2 % d'entre eux soutiennent l'annexion de toute la Cisjordanie, et 29,6 %, un accord de paix basé sur la solution des deux États.

Ces discours incendiaires et la poursuite des mesures annexionnistes – qui défient de manière flagrante le droit international et la communauté internationale – n'ont cessé de s'intensifier ces dernières semaines. Il ne fait aucun doute que les responsables israéliens ont été enhardis après la présentation du plan américain et les mesures prises par le Gouvernement américain actuel, qui sembleraient aider Israël à dépouiller les Palestiniens de leurs droits et de leur identité ; ainsi, dans un récent rapport du Département d'État, la référence aux Palestiniens de Jérusalem-Est occupée est supprimée, ceux-ci étant plutôt désignés comme des « résidents arabes » de la ville.

Par ailleurs, l'escalade des discours et des agressions contre le peuple palestinien a conduit à une augmentation des tensions et de la violence, les colons israéliens extrémistes demandant l'annexion immédiate et intégrale de la Cisjordanie et intensifiant leurs attaques terroristes quotidiennes contre des civils palestiniens

sans défense partout en Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est. Ces attaques continuent d'être menées sous la protection des forces d'occupation israéliennes et, dans de nombreux cas, avec leur soutien, dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé.

Ces derniers jours, des colons israéliens ont effectué des raids répétés sur le Mont Arma, près de Naplouse, en Cisjordanie occupée, dans le but de s'emparer de cette zone, avec la participation active de l'armée israélienne. Les Palestiniens de la province de Beita-Naplouse ont organisé des sit-in civils pacifiques afin de protéger leurs terres et d'empêcher les colons de s'emparer de la colline. Ils ont dû faire face aux assauts répétés des forces israéliennes, qui ont utilisé une quarantaine de véhicules militaires et deux bulldozers, et à des violentes attaques de la part de colons israéliens.

La dernière victime de cette violence de l'occupation est un jeune Palestinien, Mohammed Hamayel, 15 ans, qui a été tué d'une balle dans la tête par des Israéliens au Mont Arma. Au moins 16 autres Palestiniens ont été blessés lors de ces attaques. Lors d'un incident similaire dans le même village, le 28 février, les forces d'occupation israéliennes ont blessé plus de 100 Palestiniens, dont des enfants.

Dans le même temps, la région de Bethléem, qui est l'épicentre de l'épidémie de COVID-19 en Palestine et fait l'objet de mesures strictes de quarantaine, a été la cible de colons israéliens, qui ont profité du bouclage de la zone pour déraciner au moins 1 200 oliviers et vignes dans le cadre de leur terrorisme environnemental permanent. Lorsque des cas suspects de COVID-19 ont été signalés dans un hôtel de Bethléem, les usagers des réseaux sociaux israéliens ont applaudi la nouvelle avec des commentaires provocateurs et des incitations à la haine contre le peuple palestinien, y compris des déclarations telles que : « incroyable, je souhaite qu'il te tue tous », « enfin, de bonnes nouvelles » ou « plein succès au virus Corona ».

Ce mépris total pour la vie des Palestiniens est, sans aucun doute, le résultat d'années de déshumanisation systématique du peuple palestinien par les autorités d'occupation israéliennes, depuis le Premier Ministre jusqu'au bas de l'échelle. Cette pratique a créé une culture de provocation et de haine, qui prévaut parmi les partisans et les facilitateurs de l'occupation israélienne, en particulier les extrémistes.

Ici, je dois également appeler votre attention sur un rapport publié le 6 mars dans le quotidien israélien *Haaretz*, qui a révélé des témoignages atroces de tireurs d'élite de l'armée israélienne qui ont participé aux actes de violence que l'armée a commis contre des manifestants palestiniens pacifiques, qui demandaient la fin du blocus israélien pendant la « Grande marche du retour » à Gaza. Plus de 300 manifestants palestiniens sont morts et des dizaines de milliers ont été blessés ou mutilés à vie.

Dans le rapport, un des soldats se vante du nombre de Palestiniens dont il a fait éclater les genoux par balle : « Si on parle de cibles atteintes, c'est moi qui en ai le plus. Dans mon bataillon, c'est ainsi qu'ils parlaient de moi : "Regardez, voilà le tueur", et quand je revenais du champ de bataille, on me demandait : "Eh bien, combien aujourd'hui ?" Il faut savoir qu'avant notre arrivée, les genoux étaient la cible la plus difficile à atteindre. On parlait d'un tireur qui avait 11 genoux à son palmarès et dont on pensait qu'il est imbattable. Mais j'en ai touché sept ou huit en une journée. En quelques heures, j'ai presque battu son record. »

Ensuite, lors d'une manifestation qui a eu lieu le jour de l'inauguration de l'ambassade américaine à Jérusalem, le 14 mai 2018, le soldat se vante d'avoir battu le « record du genou » : « Ce jour-là, notre duo a remporté le plus grand nombre de cibles, 42 au total. Mon localisateur n'était pas censé tirer, mais je lui ai donné sa chance, parce que notre séjour arrivait à terme et il n'avait tiré sur aucun genou. À la

fin, on veut partir avec le sentiment d'avoir fait quelque chose, de ne pas avoir été un tireur d'élite uniquement pendant les exercices. Alors, après avoir tiré sur quelques genoux, je lui ai proposé de changer. Il en a touché environ 28, je dirais. »

Il ajoute : « Après un certain temps, lors d'un débriefing, j'ai demandé qu'on me laisse juste une fois abattre un enfant de 16, voire 14 ans, mais pas avec une balle dans la jambe – que je lui explose la tête devant toute sa famille et tout son village. Que son sang jaillisse. Et peut-être que pendant un mois, je n'aurai pas besoin de tirer sur une vingtaine de genoux. »

Ce discours choquant et répugnant est une preuve supplémentaire accablante des crimes de guerre commis de sang-froid contre les civils palestiniens et de leur déshumanisation constante et totale par cette occupation illégale et barbare. Ces crimes se poursuivront sans relâche, comme c'est le cas depuis des décennies, à moins que la communauté internationale, le Conseil de sécurité en première ligne, n'aille au-delà des déclarations de regret et d'intention pour prendre des mesures décisives, y compris des mesures de responsabilisation. Ignorer le droit international doit avoir un coût. Il s'agit d'un impératif moral et juridique.

Il faudra agir de toute urgence si l'on veut que le droit du peuple palestinien à l'autodétermination devienne une réalité ; autrement, les droits fondamentaux des Palestiniens continueront d'être foulés aux pieds et leur vie sera constamment mise en danger. L'État palestinien et les chances de paix doivent être sauvés, et l'annexion doit être dissuadée par une action immédiate.

À cet égard, nous appelons l'attention sur une lettre que 50 anciens ministres européens ont publiée dans *The Guardian*, le 27 février 2020, dans laquelle ils ont écrit ce qui suit : « Le plan 'Peace to Prosperity' n'est pas la marche à suivre pour une solution des deux États viable, ni pour toute autre solution légitime au conflit. Le plan prévoit d'officialiser la réalité actuelle dans le territoire palestinien occupé, où vivent deux peuples côte à côte sans égalité de droits, ce qui ressemble à de l'apartheid – un terme que nous n'utilisons pas à la légère ». Ces mises en garde sont frappantes et importantes, mais elles doivent être suivies d'une action concertée et collective de la communauté internationale pour prendre effet et contribuer à faire respecter le droit international et à sauver les perspectives de paix.

Comme l'a déclaré le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Michael Lynk : « Critiquer sans agir est le plus sûr moyen de garantir la poursuite de l'expansion des colonies et de l'annexion. Je demande à la communauté internationale de revoir sa vaste gamme de sanctions et de contre-mesures pour mettre fin à cette marche vers toujours plus d'illégalité. Les produits des colonies ne doivent pas se retrouver sur le marché international. Les accords avec Israël, en vigueur ou envisagés, doivent être revus. Les enquêtes en cours à la Cour pénale internationale doivent être soutenues ».

Enfin, en cette période critique, nous devons également lancer un appel à la communauté internationale pour qu'elle continue d'apporter une aide humanitaire vitale au peuple palestinien. Nous demandons en particulier un appui pour l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient afin qu'il puisse continuer d'apporter sans interruption son aide indispensable aux réfugiés palestiniens. Selon un rapport publié le 28 février, l'Office se trouve face à une crise financière sans précédent et, pour l'heure, les programmes d'urgence à Gaza et en Cisjordanie ne sont pas financés, malgré le montant imprévu de 10 millions de dollars venu se rajouter au titre des mesures de lutte contre la pandémie COVID-19 que l'Office doit prendre sans tarder. Sans quoi, il pourrait bientôt être contraint d'annuler des programmes et des services, ce qui aurait un effet désastreux sur les conditions humanitaires et la stabilité de la communauté des

réfugiés. Seul l'appui de la communauté internationale pourrait permettre d'éviter cette situation.

La présente lettre fait suite aux 682 autres que nous vous avons déjà adressées au sujet de la crise qui perdure dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, lequel constitue le territoire de l'État de Palestine. Ces lettres, datées du 29 septembre 2000 (A/55/432-S/2000/921) au 26 février 2020 (A/ES-10/835-S/2020/152) rendent compte des crimes commis par Israël, Puissance occupante, contre le peuple palestinien depuis septembre 2000. Israël, Puissance occupante, doit répondre de tous ses crimes de guerre, de son terrorisme d'État et des violations systématiques des droits fondamentaux du peuple palestinien, et les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Ministre et
Observateur permanent de l'État de Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Riyad **Mansour**
